



contact : Gérard Voide, 21 rue du Commerce (esc.5) 94310 Orly – tél : 04 50 90 71 46 – mail : voide@aliceadsl.fr

Aulnay, le 27 juin 2014

Monsieur Bruno BESCHIZZA

Maire d'Aulnay-sous-Bois

Mairie d'Aulnay-sous-Bois

93600 AULNAY-SOUS-BOIS

Objet : Comité de Pilotage

Monsieur le Maire,

La réunion du Comité de pilotage de la ville, chargé du suivi post-exposition des personnes exposées à l'amiante du CMMP, prévue le 26 juin, a été annulée par le secteur santé de la mairie, qui a annoncé un report en septembre. Cette annulation et le choix d'un report de deux mois ont été annoncés la veille, sans aucune concertation avec le docteur Allouch, qui est pourtant le président du comité de pilotage.

Nous ne pouvons ni comprendre ni admettre cette méthode qui nous a d'autant plus choqués que vous nous avez vous-même confirmé la mission du Docteur Allouch à la présidence du Comité de pilotage lors d'une réunion à laquelle vous êtes passé.

Le report en septembre n'est pas acceptable. Nous sommes dans une situation grave et urgente.

Les lettres aux anciens élèves doivent être envoyées en septembre. L'arrêté du 27 mai 2014, paru au JO du 19 juin, annonce qu'après cet unique envoi les données seront détruites, ce qui est incompatible avec un suivi médical dans la durée.

Nous n'avons à ce jour aucune visibilité sur l'aménagement et l'équipement des locaux au CMES alors que les appels et les visites risquent de s'accélérer après l'envoi des lettres.

Il n'est pas possible de repousser cette réunion à la rentrée.

Nous insistons pour que le comité de pilotage se réunisse durant la première quinzaine de juillet, au besoin avec une partie, sous forme de conférence téléphonique, si des participants sont loin de Paris.

C'est pourquoi, nous sollicitons auprès de vous un entretien dans les meilleurs délais pour :

- la reconduction officielle du docteur Allouch dans ses fonctions et ses prérogatives,*
- l'aménagement des locaux au CMES pour la rentrée en vue d'accueillir les premières demandes d'aide*
- l'intervention à avoir en direction de l'ARS pour éviter une destruction des données qui serait contradictoire avec toute relance ultérieure des consultants et tout suivi médical dans la durée.*

Nous vous remercions par avance de répondre positivement à cet entretien.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos respectueuses salutations.

Pour le Collectif des Riverains et Victimes du CMMP : Gérard Voide

Pour l'association Ban Asbestos : Annie Thébaud-Mony

Pour l'Addeva 93 : Alain Bobbio

Pour Aulnay Environnement : Robert Halifax